

Une commune au service du bien-être de ses habitants

► **AMÉLIORATION** La santé n'est pas seulement une affaire individuelle, c'est aussi une affaire collective. Le label «Commune en santé» distingue les villes et les villages qui œuvrent pour le mieux-être de leurs habitants

«**O**n vous dit “mangez équilibré”, “prenez votre vélo pour aller au travail”, mais souvent les conditions-cadres ne suivent pas: au menu de la cantine, il y a croûte au fromage, et, pour vous rendre au travail, vous devez emprunter une route au trafic routier soutenu, sans piste cyclable.» Ces mots de Chloé Saas Vuilleumier, directrice de la Fondation O2, résument l'écueil de la promotion de la santé lorsque celle-ci ne consiste qu'en des messages de prévention à l'attention des particuliers. Marteler au citoyen qu'il faut bouger ou boire avec modération est en fait très peu efficace. Pourquoi? Parce que la santé n'est pas seulement une question individuelle, elle implique également des conditions socio-économiques, culturelles et environnementales. C'est la raison pour laquelle les collectivités ont un rôle à jouer, et parmi elles, au premier plan, les communes.

Le label «Commune en Santé», fraîchement instauré dans le canton du Jura, vient souligner le rôle qu'ont à jouer les villes et les villages dans la promotion du bien-être physique, mental et social de ses habitants: le but est à la fois de donner aux individus davantage de maîtrise de leur propre santé et davantage de moyens de l'améliorer. Les mesures proposées par le label sont multiples: il peut s'agir d'aménager des parcs ou des aires de jeux, de mettre à disposition des jeunes les salles de gymnastique de la commune pendant les weekends, de prévoir des pôles de prévention lors des manifestations festives ou encore de s'assurer que les cantines des entreprises ou des éco-



La commune de Cornol a été labellisée Commune en santé. Ici, la belle cabane forestière du village qui contribue aux loisirs et donc au bien-être des citoyens.

ARCHIVES

les proposent chaque midi un menu équilibré.

Deux communes jurassiennes labélisées

Les déterminants de la santé sont nombreux, c'est pourquoi le label s'intéresse à différents domaines d'action: la politique communale, les animations et fêtes, la famille et la solidarité, l'école, l'économie et le commerce ainsi que les espaces publics. Si la commune instaure une mesure par domaine, elle reçoit une étoile;

deux, deux étoiles; et trois ou plus, trois étoiles. Dans le canton du Valais, canton initiateur du projet, 18 communes ont été labélisées. Dans le canton du Jura, on en compte deux, Courroux et Cornol, décorées toutes deux de deux étoiles.

Le petit nombre de «Commune en santé» que compte le Jura s'explique par la jeunesse du projet: il a été lancé cet été. Actuellement, deux autres communes ont déposé leur dossier auprès de la Fondation O2, centre de compétence chargé de la coordina-

tion du projet au niveau cantonal. «Si d'ici l'an prochain 5 ou 6 communes sont labélisées, nous serons satisfaits», note Chloé Saas Vuilleumier.

Valoriser l'existant

Nombre de villes et de villages jurassiens pourraient d'ores et déjà être labélisés, sans entreprendre de nouvelles actions. «Le but premier est de valoriser ce que les communes font déjà. L'un des avantages de ce projet est qu'on ne réinvente pas la roue, mais il permet de valoriser ce qui se

fait peut-être déjà.» *Fourchette verte*, *Youp'la bouge* (activité physique dans les crèches), *Be My Angel* ou *Passeport Vacances*, par exemple, sont des mesures largement répandues dans le canton. La directrice de la fondation invite donc les maires à déposer leur dossier: «Même pour les petites communes, nous sommes pragmatiques!», dit-elle.

Pour les communes, ce label a l'avantage de faire un bilan des mesures existantes et de mettre en évidence les points pouvant être améliorés. Lors de l'inventaire des mesures, la Fondation O2 et le comité d'attribution du label proposeront des mesures concrètes à la commune, en identifiant ses besoins et ses ressources. Le label touche à la fois les questions de santé, de cohésion sociale et d'intégration: il vise à améliorer les conditions de vie des citoyens, «à créer un contexte où il devient aisé d'adopter un comportement plus sain parce qu'il est cohérent».

En santé, ensemble

La coopération entre les cantons du Valais, du Jura et de Vaud permet d'enrichir constamment l'éventail des mesures reconnues par le label, comme le souligne Chloé Saas Vuilleumier: «Le réseau latin de promotion de la santé est très bon. Nous sommes toujours en contact et échangeons sur chacun de nos projets. Si l'un d'entre eux rencontre un franc succès, les autres cantons décident souvent de la mettre en place.»

«La vie des gens se passe surtout au niveau des communes.» Cette échelle permet le dialogue entre les citoyens, les commerces, les entreprises, les clubs et les autorités, et de ce dialogue naissent les idées concrètes pouvant améliorer la vie des habitants. Le label «Commune en santé», c'est ça: la création d'une synergie au sein de la commune, au service du bien-être de chacun.

ALAN MONNAT